

**Elections des représentants des personnels au conseil de la Composante Sans Personnalité Morale
Ecole Universitaire de Technologie
Scrutin du mardi 27 mai 2025**

Procès-verbal de proclamation des résultats

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L713-3, L713-9, L719-1, L719-2, D713-1, D719-1 à D719-40 et D713-1 ;

Vu le décret n°2023-1034 du 8 novembre 2024 pérennisant les statuts de l'Université Grenoble Alpes ;

Vu les statuts de l'IUT 2 ;

Vu les statuts de la Composante académique Sans Personnalité Morale (CSPM) Ecole Universitaire de Technologie (EUT) ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif de l'Université Grenoble Alpes du 6 mai 2025 ;

Vu l'arrêté n° 2025-057 du 6 mai 2025 portant organisation des élections des représentants des personnels au conseil de l'IUT 2 et de la CSPM de l'EUT ;

Vu l'arrêté n° 2025-060 du 14 mai 2025 relatif aux élections des représentants des personnels au conseil de l'IUT 2 et de la CSPM de l'EUT – composition et localisation du bureau de vote ;

Vu le procès-verbal de dépouillement ;

Le Président de l'Université Grenoble Alpes a procédé à la vérification du procès-verbal des opérations de vote et pris connaissance des observations qu'il comporte.

Il a ensuite établi comme suit les résultats du scrutin :

CSPM EUT

IUT 2

Collège A : Collège des professeurs des universités et personnels assimilés

Sièges à pourvoir : 2

Inscrits : 18

Votants : 16

Bulletin blanc : 0

Suffrages exprimés : 16

Taux de participation électorale (*votants/inscrits*) : 88,89 %

A obtenu :

LISTE	Total voix	Total sièges
Améliorons ensemble la soutenabilité de l'offre de formation de l'IUT 2 !	13	2
Transformons le dialogue des acteurs et des formations	3	0

Sont élus :

LISTE	Sièges	Noms
Améliorons ensemble la soutenabilité de l'offre de formation de l'IUT 2 !	2	- LAMBERT-LACROIX Sophie - LAURILLAU Yann
Transformons le dialogue des acteurs et des formations	0	

Les résultats proclamés ci-dessus sont adressés à la Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, Rectrice de l'académie de Lyon, Chancelière des universités.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 28 mai 2025



Le Président de l'Université Grenoble Alpes

Yassine LAKHNECH